



Certificat



ECOLE NATIONALE DES SCAPHANDRIERS est certifié pour ses actions de :

L. 6313-1-1 Actions de formation
L. 6313-1-3 Validation des acquis par l'expérience
L. 6313-1-4 Formation par apprentissage

situé à :

1196 Boulevard de la mer
83600 FREJUS

PRONÉO CERTIFICATION a évalué l'activité de l'organisme ECOLE NATIONALE DES SCAPHANDRIERS (Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93830460683 , SIREN 790865364) et atteste de sa conformité aux:

- Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 du relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle
- Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences
- Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail
- Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation
- Guide de lecture du Référentiel national qualité et le Questions-Réponses publiés sur le site du Ministère du Travail
- Règlement d'usage de la marque française de garantie n°4704889 « Qualiopi » et sa charte d'usage publiés sur le site du Ministère du Travail
- à la procédure de certification PRO RNQ 003 en vigueur sur le site de PRONÉO Certification

Ce certificat est valable* du 15/06/2024 au 14/06/2027

Date originale du cycle de certification en cours : 15/06/2024

Certificat n° F2843-1-R1 (*sous réserve d'une surveillance entre le 14ème et 22ème mois du cycle de 3 ans)

Le 03/06/2024
Président de PRONEO CERTIFICATION
Yves PARIOT

FORM RNQ 033 07



CERTIFICAT

N° CPS RNCQ 6486 - REV 00

I. Cert atteste que

ECOLE NATIONALE DES SCAPHANDRIERS SAS

1196 BOULEVARD DE LA MER

83600

FREJUS

Numéro d'enregistrement d'activité (NDA) : 93830787283

Numéro de SIREN : 931329023

est titulaire de la certification Qualiopi, selon les exigences de la certification visées à l'article L.6316-1 du code du travail, pour son processus de réalisation des catégories d'actions de développement des compétences suivantes :

- ☒ Actions de formation (AF)
- ☐ Bilans de compétences (BC)
- ☐ Actions permettant de valider les acquis de l'expérience (VAE)
- ☐ Actions de formation par apprentissage (CFA)

Date de début de validité : **30/07/2025**

Date d'échéance de la certification : **23/03/2028**

Date d'émission du présent certificat : **30/07/2025**

I.Cert
Institut de Certification
Parc d'Affaires • Espace Performance • Bâtiment K
35760 Saint-Grégoire • www.icert.fr

Pierre-François TRILLAT
Responsable Activités Certifications



Programme de certification : décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle, décret n°2019-565 du 6 juin 2019 modifié relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, arrêté du 6 juin 2019 modifié relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D.6316-1-1 du code du travail, arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation, guide de lecture du Référentiel national qualité en vigueur, Questions-Réponses en vigueur publié sur le site du Ministère du Travail, règlement d'usage de la marque française de garantie n°4704889 «Qualiopi» et sa charte d'usage publiés sur le site du Ministère du Travail, programme de certification Qualiopi d'I.Cert dans sa version en vigueur disponible sur www.icert.fr (dispositif de certification d'I.Cert CPS RNCQ DR 01 et référentiel de certification d'I.Cert CPS RNCQ DR 02).